

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE D'ALBE

Arrondissement
de Sélestat

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre Conseillers
élus : 11

SEANCE DU 20 JUIN 2014

Convocation du : 11/06/2014

Nbre Conseillers
en fonction : 11

Le Maire : Dominique HERRMANN

1^{er} Adjoint : Fabien DOLLE

Nbre Conseillers
présents : 9

2^{ème} Adjointe : Christine SENFT

3^{ème} Adjoint : Francis MARTIN

Les conseillers : BAUER David, KARDOUH Abdessamad,
KLEIN Cathy LEDERMANN David, STRIEVI Manuel.

Absents : BARTHEL Damien et FAHRER Christelle.

Début de séance : 19h30.

**1) ELECTION DU DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS
EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS.**

M. Dominique HERRMANN (en application de l'article L. 2122-17 du CGCT) a ouvert la séance.
M KARDOUH Abdessamad a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art.
L. 2121-15 du CGCT).

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré neuf conseillers
présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était
remplie¹.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau
électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux
les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à
savoir MM MARTIN Francis, DOLLE Fabien, BARTHEL Damien et KLEIN Cathy

Ont été élus :

Délégué titulaire : Dominique HERRMANN par 8 voix

Délégués suppléants : MARTIN Francis par 8 voix

KARDOUH Abdessamad par 9 voix

LEDERMANN David par 8 voix

Un procès-verbal en triple exemplaires a été dressé dont un exemplaire a été expédié en
recommandé avec accusé de réception à la Préfecture du Bas-Rhin, un exemplaire affiché en mairie
et un exemplaire archivé en mairie.

2) DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DU SDEA.

Le Conseil Municipal, en date du 15 avril 2014 a désigné M. Francis MARTIN en qualité de délégué auprès de la commission géographique du SDEA. Or, il s'avère que la profession de M. MARTIN est incompatible avec cette délégation. Il s'agit pour le Conseil de désigner un autre délégué pour la section EAU.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne DOLLE Fabien pour la section EAU, M. Dominique HERRMANN restant délégué pour la section Assainissement.

3) DIVERS.

Désableur rue du Baechling : M. le Maire informe les conseillers qu'il y a lieu de procéder à la réfection du désableur, le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise ULRICH Stéphane et décide de faire procéder aux travaux.

M. le Maire informe les conseillers que les travaux de réfection de la cour vont débuter en juillet. Une séance de travail pour l'enlèvement des thuyas aura lieu le 05 juillet 2014 à 8h00.

Fin de séance : 20h30